

MER 12		16 --- 25	0 --- 0
JEU 13		16 --- 28	0 --- 0
VEN 14		16 --- 26	0 --- 0
SAM 15		14 --- 30	0 --- 0
DIM 17		15 --- 33	0 --- 0
LUN 18		17 --- 33	0 --- 0

Cette semaine

- **Mildiou**
- **Oïdium**
- **Black-rot**
- **Botrytis**
- **Vers de la grappe**
- **Cicadelle verte**
- **Flavescence dorée**
- **Vus cette semaine**
- **Règlementation**

STADES PHENOLOGIQUES

Les premiers grains vérés ont été observés sur Duras et Gamay. La majorité des parcelles sont au stade "fermeture de la grappe". Les parcelles gelées sont au stade "grains de pois".

MILДИОU

Analyse de risque

Observation au vignoble :

Sorties de nouvelles tâches sur les parcelles témoins et les parcelles témoins et les parcelles dont la protection arrivait en fin de rémanence.

Modélisation:

La pression reste forte, elle devrait baisser avec l'absence de pluie annoncée. Il faut 3 - 4 mm pour engendrer de nouvelles contaminations de masse.

Sur les parcelles atteintes, il existe un risque de repiquage lorsque les taches sont sporulées quelle que soit la hauteur de pluie. Les grappes sont sensibles au mildiou **jusqu'à la véraison.**

Préconisations

Surveillez vos parcelles et les prévisions météo.

2 stratégies :

- 1- Parcelles avec nouveaux symptômes :
 - * *Idaho, cymoxanil/zoxamide, 0,45 kg/ha (3 applications) **CMR***
 - * *Cuprofix CM, cymoxanil/mancozèbe/cuivre, 5 kg/ha*
 - * *Carial C pepite, mandipropamid/cuivre, 5kg/ha (2 applications)*

2- Parcelles saines, intervenir en préventif avant les pluies avec :

- * *Mikal Flash, fosétyl/foipel, 4kg/ha, **CMR***
- * *LBG01F34, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications) + contact*

* *Redeli, disodium phosphonate, 2,5L/ha (3 applications) + contact*

* *Bastid, Cos Oga, 2kg/ha (8 applications) + contact*

* *Enervin, Privest, amétoctradine/métirame, 2,5kg/ha (2 applications)*

* *Mildicut, Ysayo, disodium phosphonate/cyazofamide, 4,5L/ha (3 applications)*

* *Bouillie bordelaise RSR Disperss, cuivre, 3,75kg/ha (3 applications)*

* *Amaline Flow, zoxamide/cuivre, 2,8L/ha (2 applications)*

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Données optidose : 80% de la dose homologuée

Alternative

Mise en oeuvre de la prophylaxie. LBG01F34, Redeli et Blason sont des produits de biocontrôle.

A retenir

3-4 mm suffisent pour de nouvelles contaminations de masse. Surveillez les prévisions météo

OIDIUM**Analyse de risque****Observation au vignoble :**

Evolution des symptômes sur des parcelles de Duras, Muscadelle et Gamay.

Préconisations

Sur les parcelles saines, soyez vigilants jusqu'au stade "fermeture de grappe" complet. Sur les parcelles avec des symptômes, restez "couverts" jusqu'à la véraison :

* Microthiol Spécial Disperss, Sulforix, Citrothiol, ... soufre mouillable, 6 - 8 kg/ha (dose conseiller) ou Héliosouffre 3 - 5 l/ha

Famille des azanaphtalènes

* Legend, quinoxyfène, 0,2L/ha (4 applications)

* Talendo, proquinazid, 0,25L/ha (2 applications), **CMR**

* Sormiou disperss, soufre/quinoxyfène, 5L/ha (3 applications)

Famille des benzophénones

* Vivando, métrafénone, 0,2L/ha

Et sur parcelles touchées

* Karathane 3D, meptyl dinocap, 0,6L/ha **ZNT 50m**

* Prosper, spiroxamine, 0,6L/ha

* Fluidosoufre, soufre, 20kg/ha si les conditions le permettent.

L'efficacité est toujours limitée sur symptômes déclarés.

Alternatives

Certaines spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle. L'effeuillage (face soleil levant au stade nouaison) et l'éclaircissage sont des méthodes permettant de limiter le développement.

A retenir

Période de sensibilité se termine. Attention aux parcelles avec symptômes

BLACK ROT**Analyse de risque****Observations au vignoble :**

Pas d'évolution des symptômes à ce jour.

Préconisations

La période de forte sensibilité est terminée. Des symptômes peuvent encore sortir à cause des pluies de fin juin car nous sommes encore dans le temps d'incubation (parcelles sensibles). La lutte doit être conjointe avec celle contre le mildiou et/ou contre l'oidium.

* Divers produits commerciaux à base de mancozèbe, 2kg/ha ; Attention **CMR, ZNT 50m**

* Divers produits commerciaux à base de métirame de zinc, 2kg/ha

Rappel, les produits de contact sont lessivés avec 20mm de pluie.

* Enervin, amétoctradine/métirame, 2,5kg/ha (2 applications)

* Eperon pépite, Ridomil Gold MZ, méfénoxam/mancozèbe, 2,25 kg/ha (2 applications) **CMR**

La sensibilité des grappes persiste jusqu'à la fermeture complète de la grappe.

Alternatives

Mise en œuvre de la prophylaxie : élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

A retenir

Soyez vigilants uniquement sur les parcelles avec symptômes

BOTRYTIS**Analyse de risque****Observations au vignoble :**

Evolution des symptômes : les quelques grains observés la semaine dernière, sont parfois devenus des foyers de botrytis. La majorité de ces foyers ne sont pas liés aux perforations d'eudemis.

Préconisations

Les traitements antibotrytis sont à réserver aux parcelles très sensibles à la pourriture grise.

Le stade fermeture de la grappe est en cours.

* Switch, fludioxonil/cyprodinil, 1,2kg/ha

* Teldor, Lazulie, fenhexamid, 1,5kg/ha

* Prolectus, fenpyrazamid, 1,2kg/ha

Alterner les familles d'une année sur l'autre.



Grains botrytisés sur Gamay

Alternatives

L'effeuillage (face soleil levant au stade nouaison) et l'éclaircissage sont des méthodes permettant de limiter le dévelo

A retenir

Privilégiez l'effeuillage

VERS de la GRAPPE**Analyse de risque****Observations au vignoble :**

Globalement peu de perforations sont observées en 2ème génération. Nous nous situons entre la 2ème génération et la 3ème génération.

Pour rappel : le seuil de nuisibilité en fin de G2 : 10 perforations pour 100 grappes.

On observe aussi des perforations d'Eulia sur certaines parcelles.



Dégâts d'Eulia

Préconisations

Pas de traitement à prévoir, changez vos capsules.

Aucun traitement ne se justifie sur Eulia.

Alternatives

La confusion est une méthode de biocontrôle.

A retenir

Changez les capsules

CICADELLE VERTE**Analyse de risque****Observations au vignoble :**

Observations des premières larves estivales.

Préconisations

Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles.

Pas de traitement à prévoir si le seuil n'est pas atteint.

Alternatives

Applications d'argiles.

A retenir

1ères larves estivales

FLAVESCENCE DOREE**Analyse de risque****Observations au vignoble :**

Des symptômes sont observés sur le vignoble.

Préconisations

La date du 3ème traitement vous sera communiquée en fonction des piégeages des adultes.

A retenir

T3 : date à venir

VUS CETTE SEMAINE

Maladies du bois : apparition de symptômes de forme lente et d'apoplexie

Erinose : recrudescence sur jeunes feuilles de façon très importante sur certaines parcelles.

Phylloxéra : galles présentes sur quelques parcelles.

Thrips : deux parcelles ont été signalées avec des populations importantes.

Bois noir : des symptômes sont visibles sur le vignoble. Le vecteur de cette jaunisse à phytoplasme est une cicadelle : *Hyalesthes Obsoletus*. Les plantes hôtes sont le liseron des champs, les orties, le lavandin ...

REGLEMENTATION

L'arrêté du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de leurs adjuvants visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime est abrogé et remplacé par celui du 4 mai 2017.

Vous trouverez l'article complet à l'adresse suivante :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000034603791&dateTexte=&categorieLien=id>

Un point à retenir : Tous les produits CMR ont désormais un délai de réentrée de 48h malgré leur étiquetage parfois divergent.

Prochain bulletin, le 18 juillet

CMR : Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Midi-Pyrénées (<http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Midi-Pyrénées (www.mp.chambagri.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03

